

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.
Canada : 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50
Etats-Unis : 12 mois, \$3.00; 6 m., \$1.50.

COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Première insertion, 2c par ligne.
sertions subséquentes, 2c par ligne.
Annonces Commerciales et autres traitées de gré à gré

Politique, Agricole, Commercial, Littéraire et d'Annonces.

ASSURANCE SUR LA VIE SANS CHARGE.

La Police No. 71,982 fut accordée à M. John Thom, de Toronto, sur le plan des Versements de Dix ans, le 17 Mars 1870, pour \$1,000 et elle lui fut payée le 17 Mars 1880. Il n'eût pas à mourir pour gagner—quoique les \$1,000 auraient été promptement payés à sa famille s'il fut mort pendant les dix ans—La Prime Annuelle était de \$95.65 mais les Dividendes Annuels réduisirent les paiements au total de seulement \$834.10. Non seulement M. Thom eût sa vie assurée pendant dix ans SANS RIEN PAYER, mais pour ses \$834.10 il reçut un beau \$1,000.—Un profit net de 20 pour cent.

Cet exemple est un échantillon de l'Assurance Éterna avec des Versements non-confiscables, qui devient très populaire parmi ceux des assurés qui jouissent d'une bonne santé.
Lecteur, si vous avez bonne santé (car aucun autre ne peut être admis dans cette forme d'Assurance sur la vie et de Versement combinés) faites application pour une Police immédiatement en vous adressant par écrit au sousigné.

ORR & CHRISTMAS, Gérants. MONTREAL.

JOS. NAULT, Agent. St. HYACINTHE.

ASSURANCE FINANCIÈRE.

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE RECONSTRUCTION DE CAPITAUX.

3, rue Louis-le-Grand, Paris.

Capitaux assurés : 300 Millions de Francs, — Réserves : 9,165,300 Francs

SUCCESSALE A MONTREAL : 17, RUE ST. JACQUES.

FORREST, PATENAUDE & CIE,

Agents-Generaux pour le Canada.

L'Assurance Financière est une institution, créée en 1875, qui a pour but la reconstitution d'un capital déterminé à une échéance fixe, avec chance de remboursements anticipés.

Service des Bons d'Escompte.

- 10. Les Bons d'Escompte de l'Assurance Financière sont de 10 cents, 20 cents et d'un dollar.
20. L'Assurance Financière fait des arrangements avec les négociants, marchands, etc., et leur vend des Bons d'Escompte à raison de 5 pour cent de leur valeur nominale.
30. Les marchands qui ont des Bons d'Escompte les livrent gratuitement à ceux qui font des achats chez eux; c'est-à-dire, qu'une personne achetant pour \$10 de marchandises pourra recevoir, de son fournisseur, sans autre débourse, le même montant de Bons.
40. Quand l'acheteur a, en sa possession, pour 20 dollars de ces Bons, il peut réclamer gratuitement au bureau de l'Assurance Financière, une Police de cette Assurance pour le même montant; et autant de Polices qu'il a de fois 20 Dollars en Bons d'Escompte.
50. Ces Polices sont numérotées et remboursables en entier à une époque déterminée et par anticipation au moyen de tirage qui se font plusieurs fois par an.
60. Le marchand qui achète des Bons, pour donner à sa clientèle, reçoit aussi, quant il a acheté pour 20 Dollars, une Police du même montant.
70. Les Primes payées pour les Polices de l'Assurance Financière sont toujours escomptées avec intérêt de 4 1/2, contre échange des dites Polices, quand le détenteur le desire.
80. Toutes les Polices de l'Assurance Financière sont garanties par des Titres de Rente française, et seront indubitablement remboursées dans un laps de temps déterminé.

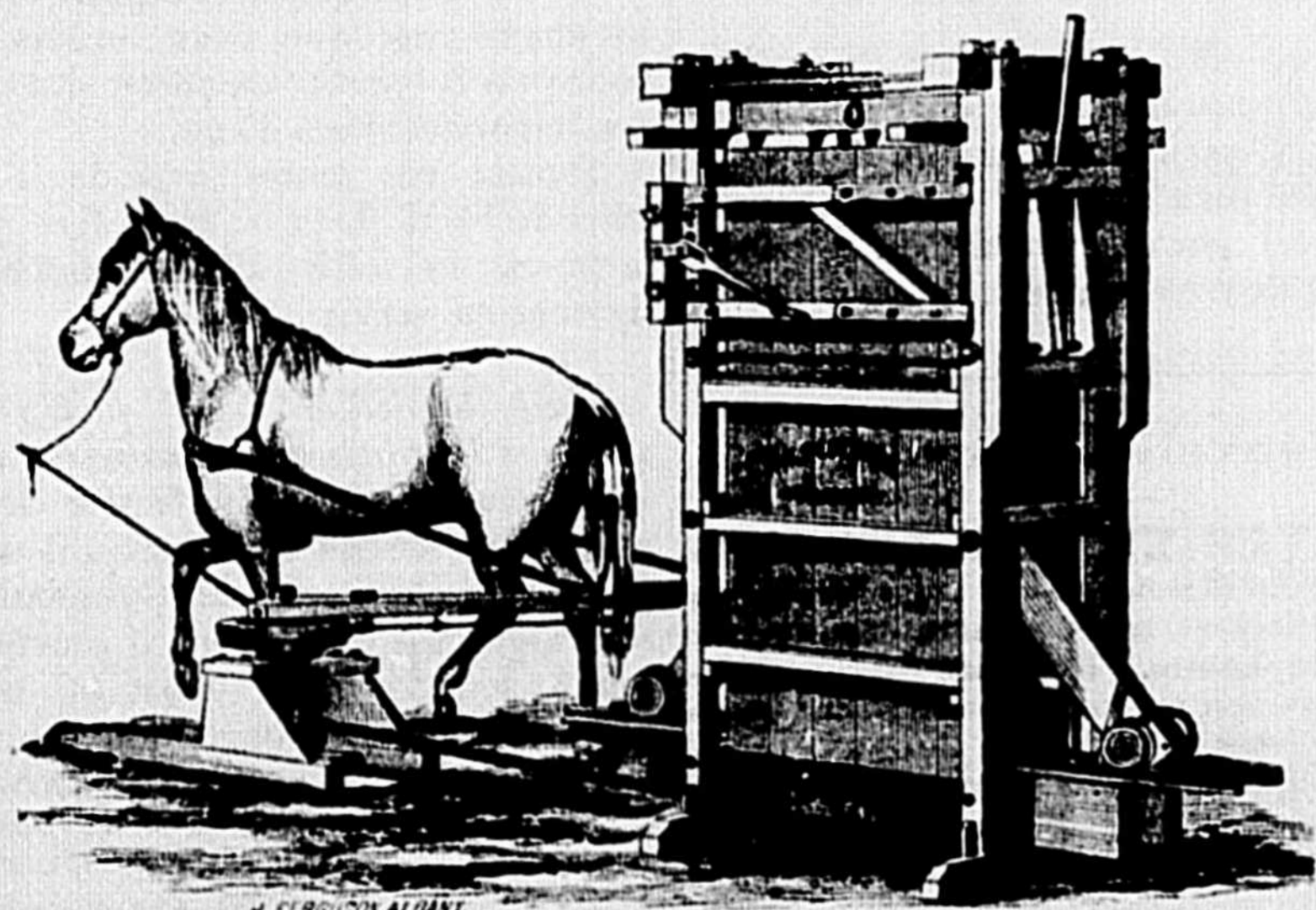
Comme on le voit l'Assurance Financière offre des avantages immenses à tous les marchands, négociants, etc., qui donnent des Bons d'Escompte en remboursement des dépenses, puisque ces Bons seront d'un grand attrait pour la clientèle et qu'en définitive ils ne coûtent presque rien.

D'un autre côté tous les acheteurs en général doivent exiger de leurs fournisseurs des Bons d'Escompte qui leur sont donnés gratuitement et qui leur assurent le remboursement certain dans une époque plus ou moins éloignée de toutes leurs dépenses.

Des Mandats, Prospectus, etc., sont adressés franco à tous ceux qui en font la demande aux bureaux de l'Assurance Financière, 17 rue St Jacques, Montréal.

Pour toutes les informations nécessaires, s'adresser aussi à FORRE T, P. TENAÚDE & CIE, Agents Généraux.

9-11-80-27ps8s.



AU PUBLIC

La présente est pour certifier que j'ai accordé une licence à O. Chalifoux & Fils de S. Hyacinthe, P.Q., pour fabriquer et vendre ma Patent Rail Road hay Presses, et autres. J'avertis aussi le public par la présente que ceux qui ont fabriqué les dites presses sans licence de ma part, exposent les propriétaires aux poursuites et aux dommages, j'enverrai en temps et lieu un agent au Canada pour examiner et arrêter l'usage de ces machines qui se trouvent en contrebande.

J'ai travaillé pendant plusieurs années à introduire le pressage du foin, ce qui est le profit du pays par l'exportation. Aujourd'hui que la chose réussit j'apprends qu'il y en a qui manufacturent ma presse à foin en contradiction à ma patente pour le Canada. Je compte sur mes pratiques pour me faire connaître ces machines en sorte que je puisse prendre des procédés légaux pour saisir ces presses et sauver mes droits. J'en appelle à l'honneur canadien; et j'espère que mes pratiques vœux et me feront connaître les transgressions. Mes essais en Canada jusqu'à ce jour furent sans succès, quoiqu'ils profitassent aux Canadiens. Je ne veux plus souffrir d'être privé du fruit de mes labeurs après toutes mes dépenses de temps et d'argent. Je n'ai accordé de licence qu'à MM. Chalifoux & Fils en Canada, et je poursuivrai suivant la loi ceux qui manufactureront et se serviront de mes presses.

P. K. DEDERICK.

Albany, N. Y., 3 Septembre 1880.

Adresses d'Affaires

TELLIER, DELABRIÈRE & BEAUCHEMIN
AVOCATS.
Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.
MM. TELLIER, DELABRIÈRE & BEAUCHEMIN suivront les Cours Criminelles et Civiles.
LOUIS TELLIER
BOUCHER DELABRIÈRE.
A. O. T. BEAUCHEMIN.
t. Hyacinthe, 15 Avril 1879.

JACQUES, TELLIER & BEAUCHEMIN
AVOCATS.
WATERLOO, P. Q.
Ils suivront toutes les Cours du district.
Waterloo, 30 Septembre 1879.

TURCOT & FRERE
MEDECINS-CHIRURGIENS

Coin des rues Cascades & Mondor.
ST. HYACINTHE.
Dr. J. E. Turcot. Dr. G. H. Turcot.
Août 1880

L. S. ADAM
NOTAIRE.
Bureau : Rue Ste. Anne.
M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Général et se chargera de toute affaire que l'on voudra bien lui confier, tel que collection, vente d'immeubles, etc., etc.
St. Hyacinthe, 5 Août 1874.—125.

LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS
médecin et chirurgien etc.
informe ses amis et le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le Bloc Belhomme (près de la pharmacie du Dr. St. Jacques, rue St. Denis un bureau où il pourra être consulté à toutes heures du jour et de la nuit. Le Dr. ayant suivi un cours spécial pour l'étude des maladies des yeux et des oreilles, croit être en état de traiter convenablement ces affections.
Résidence privée au-dessus de son office

DENTISTE.
L. TRUDEAU, --- Dentiste
Rue Mondor,

Porte Voisine de M. C. Ledoux.
A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bureau en cette ville où il sera visible à toute heure du jour.
DENTISTES de toutes sortes faits à demande
St. Hyacinthe, 8 Mai, 1879.

HOTEL NATIONAL
Tenue par
ANTOINE DAME, ST. CESAIRE
Cet hôtel vient d'être remis à neuf et offre aux voyageurs tout le confort d'un hôtel de première classe. Une vaste salle est à la disposition des commis voyageurs.
Juillet 1878

HOTEL D'UNION.
Tenue par
GODFROT GENDREAU
Roxton-Falls.

LA BANQUE
JACQUES-CARTIER.

BRANCHE DE ST. HYACINTHE
BUREAU :
Rue Cascades.—Bloc Perreault.

Toutes les affaires de Banque seront transigées généralement à cette Succursale.
Intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux convenus; ces dépôts pourront être retirés en tout ou en partie, d'après les règlements de cette Banque.
S. A. DUROCHER, GERANT.
St. Hyacinthe 1er Août 1880.

A VENDRE
A St. Hyacinthe.
La plus belle Propriété de Commerce.

La Propriété de M. A. Kéroack, à vendre à des conditions faciles et avantageuses.

S'adresser à M. A. KEROACK
De plus : DEUX Magasins et DEUX Logements à Louer.
1 Juin 1880.

HOTEL NATIONAL.

Tenu par
JOS. PAQUETTE,
STE. MADELINE.

Le propriétaire informe respectueusement le public qu'il vient de transporter son hôtel dans la maison de M. Jos. Roussin, et que cet établissement, déjà si avantageusement connu est maintenant à la disposition des voyageurs.
De plus il achète les grains aux plus hauts prix du marché. Il manufacture des boîtes à fromage en grandes quantités, qu'il vend à des conditions avantageuses.
Une agence de Billets de chemin de fer pour la Cie. du Vermont Central est aussi attachée à son hôtel.
JO EPH PAQUETTE.
Ste. Madeleine, 14 Juillet 1879.

40 CARTES élégantes, toutes Chromos, Motto et Vers, nom en or et en noir 1cets.
1 81 WEST & CO., Westville, Conn.

PARLEMENT FEDERAL.

SENAT.

Ottawa, 20.
Le Sénat s'est réuni à 3 h p m

Après l'expédition des affaires de routine, l'hon. M. Power attire l'attention du Sénat sur l'entre-feuille suivant publié par un journal de St. Jean, N. B., au sujet des pêcheries de Terre-Neuve, question qui a été discutée, comme on le sait, en cette chambre avant-hier.

Les journaux des Etats-Unis rapportent que le secrétaire d'état, M. Evarts, aurait confié à M. Baird la tâche de vérifier les accusations portées par le professeur Hind au sujet des statistiques sur lesquelles a été basé le jugement des arbitres. M. Baird qui était l'un des experts attachés à la commission américaine chargée de régler cette affaire, a déclaré qu'après avoir soigneusement étudié les faits il avait été forcé de reconnaître que les accusations du professeur Hind n'avaient pas le moindre fondement.
Sir Alex. Campbell exprime la satisfaction que lui donne cette déclaration. Malheureusement le journal qui l'a publiée ne dit pas si elle a aucun caractère officiel.
Et la séance prend fin à 3.15 p m

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 19.
La séance commence à 3 heures.

M. Kirkpatrick reprend la discussion. La chambre, dit-il, devra adopter les résolutions de l'hon. ministre des chemins de fer, telles que rapportées par le comité. L'opposition a tenté de soulever l'opinion de cette chambre contre le projet du syndicat sans pouvoir y réussir; elle a essayé la même chose auprès du peuple et a débouté également. Elle s'est alors jetée sur les pétitions, mais déjouée elle a dû avoir recours au moyen d'un deuxième syndicat. Il est bon de faire remarquer que sur les quinze mille signatures des différentes pétitions présentées jusqu'à aujourd'hui contre le contrat du Pacifique deux pour cent seulement sont des votants.

Le député de Huron-Centre a prétendu que le gouvernement craignait d'en appeler au peuple. Si l'honorable député voulait bien seulement résigner son mandat je résignerais également le mien, et nous verrions ce que pense le peuple du projet qui nous occupe.
Toute cette discussion aura eu au moins pour effet de forcer l'opposition à reconnaître les richesses du Nord-Ouest, ce dont elle se gardait bien il y a quelques années. Pour elle aujourd'hui les terres du Nord-Ouest ont une valeur telle que 25,000,000 acres de terre pour une entreprise aussi considérable que celle du Pacifique lui semble exorbitant. Elle voudrait que ces terres ainsi données en paiement fussent soumises aux taxes; mais si le gouvernement se chargeait lui-même de l'entreprise ces terres seraient également exemptes de taxes.
M. Guthrie prétend que la politique du pays n'a pas été essentiellement de confier l'exécution de cette grande entreprise à une compagnie privée. Le peuple voulait, dit-il, que le gouvernement se chargeât de l'entreprise et n'eût recours à une compagnie que dans le cas où il en pourrait trouver une qui pût l'exécuter à meilleur marché que lui. Le projet actuel, ajoute-t-il, ne répond pas aux exigences, car il est trop coûteux.
Et advenant six heures, l'orateur quitte le fauteuil.

Séance du soir.

M. Guthrie reprend son discours.
M. Shaw rappelle au préopinant que le peuple a été saisi de la question du Pacifique depuis l'établissement de la confédération, et s'est en plusieurs circonstances prononcé pour son exécution par une compagnie privée.
M. Bergin démontre que la conduite de l'opposition en cette affaire est anti-patriotique. Le développement du Nord-Ouest sera la fortune du Canada entier, et ce développement tient à la construction du chemin de fer du Pacifique.
M. White (Cardwell), propose l'ajournement.
Et la séance prend fin à 12.30.

Ottawa, 20.

La séance commence à 3 heures.
M. White [Cardwell] reprend la discussion sur la question du Pacifique.
Advenant six heures l'Orateur quitte le fauteuil.
M. Casey entreprend de réfuter le discours du député de Cardwell.
M. Dugas dit que si la question du Pacifique doit être aujourd'hui soumise au peuple, elle aurait dû l'être aussi en 1874; et cependant l'administration libérale d'alors n'en a rien fait.
M. Sproule partage l'avis du préopinant.
M. Fleming propose l'ajournement.
La Chambre s'ajourne à 1.35 a.m.

Sorel — Il y a actuellement dans le port de Sorel : 3 steamships, 14 vapeurs de ligne, une douzaine de remorqueurs, la flottille du havre qui comprend une quarantaine de vaisseaux de toutes descriptions, y compris les tugs, 2 yachts à vapeur et plus de cent autres vaisseaux de faible tonnage consacrés au trafic, tels que schooners, bateaux, barges, etc.

En tout, au-dessus de 175 vaisseaux.

St. Sainteté Léon XIII.—L'Abeille

reproduit de la Semaine, de Meaux, la lettre suivante d'un ecclésiastique qui a eu dernièrement l'honneur d'être admis à l'audience du Saint Père :

«Le St. Père est mince et maigre et les plus flottants de sa soutane paraissent ne rien contenir. Ses cheveux sont tout blancs, et il paraît tout à fait un vieillard. Cependant, quand il est debout et quand il marche, il se tient très droit et accense encore une grande vigueur.

«Malheureusement le séjour du Vatican l'éprouve. Tous ces jours-ci, des douleurs d'entrailles l'ont empêché de recevoir jusqu'aujourd'hui, ou il a repris ses audiences particulières. A Pérouse, il faisait régulièrement deux lieux chaque jour, et vous savez que Pérouse est perchée sur une montagne.

«De plus il travaille énormément. C'est merveille de voir cette auguste vieillesse se lever matin, être occupé tout le jour et passer une partie des nuits au travail de sa chambre. On l'a trouvé déjà une dizaine de fois endormi sur son bureau en venant l'éveiller le matin. Il fait beaucoup par lui-même. On travaille aussi beaucoup autour de lui; toute cette cour étudie laborieusement. Les fidèles Romains le savent et le publient avec un légitime orgueil. «Le Saint Père, disent-ils, a posé trois conditions à ceux qui veulent avancer : la vertu, le talent et le travail.» Ils expliquent la devise : *Lumen in celo*, à laquelle ils croient fermement, en disant que le Pontife a reçu de Dieu la mission de *collucere toutes les ténèbres qui s'éteignent.*

«Les portraits de Léon XIII qui ont cours dans le public ont tous un défaut considérable; ils lui font un visage trop dur, tandis que sa physionomie, tout en étant vigoureuse, est pleine de bonté. Sa voix est grave; il s'exprime lentement, un peu comme S. Em. le cardinal Guibert. Il parle bien le français....

«C'est le Pontife longanime par excellence. Aujourd'hui, 21 octobre à midi, il a reçu le général des Capucins et celui des Barnabites. A leur demande de conseil sur la marche à suivre, il a répondu : *Prenez et soyez prudents.* Il ne veut pas s'engager, cependant, sur certaines questions qu'il va saisir l'occasion de quelque discours public pour protester.

Un monceau de cadavres.—Le sheick Hamouda jouissait au Caire d'une grande réputation de sainteté et était en grande vénération. Il avait, disait-il, reçu du Prophète, sous forme de philtres surmatuels, le moyen de combattre toutes les maladies et de guérir les plus rebelles. Aussi tous les malades couraient-ils le consulter. Chez les femmes surtout c'était un véritable engouement. Le bruit des entres merveilleuses opérées par toutes les provinces de l'Egypte, et l'influence était d'autant plus considérable qu'Hamouda, pour ajouter au prestige de sa mission, n'exigeait aucune espèce d'honoraires.

Or, dernièrement, la femme d'un officier égyptien vint à son tour le consulter. Le soir, cette femme n'avait pas encore reparu chez elle. Inquiet d'une si longue absence, le mari consulta des soupçons, et la police avertie par lui pénétra dans le domicile du sheick; mais les perquisitions les plus minutieuses n'amènèrent aucun résultat.

On allait se retirer lorsqu'un des agents découvrit une porte secrète donnant dans un jardin attenant. Les investigations furent poussées de ce côté et l'on finit par trouver une citerne masquée au fond de laquelle on aperçut le cadavre de la femme de l'officier sur un monceau d'autres victimes dont la mort remontait à diverses époques.

C'étaient les cadavres de ses clientes que le sheick Hamouda jetait là après s'être emparé des parures de prix dont les Orientales riches ont l'habitude de se couvrir toutes les fois qu'elles vont en visite.

Le sheick a tout avoué au kadi qui l'a interrogé. Il ne faisait aucun mal aux femmes pauvres, mais il était impitoyable pour ses clientes riches; il les tuait, les dépollait et les précipitait dans la citerne. Le misérable a tant de crimes de ce genre a se reprocher qu'il ignore lui-même le nombre de ses victimes. On ne comprend pas comment tant d'atrocités ont pu rester si longtemps ignorées.

Oh! Le bon jour de pluie! — On écrit au Journal de Loir-et-Cher :
La République a vraiment de singuliers magistrats.
Nous avons pour juge de paix suppléant un cabaretier de notre pays.

Dernièrement il advint que le juge de paix était absent, le cabaretier dut endosser la toge. Des plaideurs se présentèrent et exposèrent leur affaire.
Le cas est embarrassant, et notre homme, qui n'a rien de commun avec Salomon, ne sait comment s'en tirer. Il se gratte l'oreille et réfléchit longtemps, bien longtemps..... Tout un coup il relève la tête et parle en ces termes :

— Si nous allions prendre une chopine ?
Et, au grand chahoussement de l'assistance, magistrats et plaideurs vont chopiner.

Sénateur.—Il est mention de l'honorable Isaac Bachanan pour remplir la position laissée vacante au Sénat, par la mort de l'honorable M. Christie.

Dépêches Télégraphiques.

Québec, 19.—Un comité spécial du conseil-de-ville s'occupe actuellement de régler les amendements à la charte de la ville pour lesquelles il sera fait application à la prochaine session du parlement local.

Ottawa, 19.—On dit que la princesse Louise reviendra au Canada vers le commencement de mai.

La maladie de l'honorable M. Mackenzie s'aggrave de jour en jour. Madame Mackenzie est arrivée ici; elle était sur le train qui a déraillé près de Osgoode, mais n'a pas reçu la moindre blessure.

Un accident est arrivé ce matin à la station Osgoode sur le chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa. Le train qui était dû ici à 6.30 a.m., approchait de la station Osgoode lorsque deux wagons dont un Pullman tombèrent à côté de la voie et roulèrent jusqu'en bas du talus. On put croire un instant que tous les occupants de ces deux wagons avaient été tués. Lorsqu'on accourut à leur aide, on s'aperçut que leur position, pour être périlleuse, n'était pas désespérée. Comme on ne pouvait pas ouvrir les portes, on dut pratiquer à coups de hache une ouverture dans le toit et bientôt on pu dégager les malheureux qui y étaient enfoncés. La plupart étaient blessés, mais aucun grièvement.

On mande de Lynn, Mass., que la fabrique de chaussures de M. A. B. Martin a été détruite par un incendie. Les pertes s'élevaient à \$80,000. Trois cents ouvriers sont jetés sur le pavé par suite de cet accident.

La législature du Delaware doit être saisie prochainement d'un projet de loi pour exempter de taxes durant 10 ans toute personne qui voudra se fixer dans cet état comme colon.

Québec, 20.—Une messe solennelle de Requiem sera chantée dans la chapelle de l'hôpital de Québec, samedi prochain, pour le repos de l'âme du poète Octave Crémazie.

Joliette, 20.—Hier à trois heures p. m. un incendie s'est déclaré chez M. Oumet, confiseur. Le feu a été mis par un tuyau de poêle qui passait dans le grenier. Pertes \$400 et pas d'assurance.

Richmond, P. Q. 20.—Richmond Bockas, cultivateur respectable et d'une sobriété reconnue, s'est pendu dans sa grange, motifs inconnus.

Ottawa, 20.—M. L. O. Taillon, de Montréal, E. Gerin, des Trois-Rivières, et Charlebois, de Québec, commissaires-généraux du recensement de la province de Québec, avec un autre monsieur anglais des Cantons de l'Est, sont ici pour prendre leurs dernières instructions avant de se mettre à l'œuvre.

Le bal donné hier par Lady Tilley, au musée géologique, est le grand événement de la saison. Aucun événement n'avait causé autant d'excitation dans la société de la capitale depuis le grand bal costumé de Lord Dalhousie. Mille invitations avaient été envoyées et au moins sept cents ont été acceptées.

Lady Tupper est partie pour la Nouvelle-Écosse afin d'assister aux funérailles de feu le Dr. Tupper, Sir Charles Tupper ne l'accompagnant pas, se conformant en cela aux dernières volontés du mourant, qui a exprimé le désir que son fils demeure à son poste dans une circonstance aussi importante.

L'honorable M. Mackenzie est un pauvre diable.
Kingston, 20.—M. J. Cleary, le nouvel évêque de Kingston, arrivera dans sa ville épiscopale vers le commencement de février.

Londres 20.—Hier une tempête terrible a sévi sur toute l'Angleterre. De toutes les parties du pays arrivent les nouvelles les plus affligeantes. Les dommages à la propriété, les pertes de vie, les naufrages sont incalculables. Tout trafic est suspendu. A dix heures du matin les convois ont cessé de marcher; à onze heures, les omnibus refusaient aussi le service. Le seul moyen de communication était le chemin de fer souterrain. Les étrangers arrivant dans la ville ont dû se réfugier aux hôtels les plus voisins.

Dans la soirée les rues à Londres étaient désertes et partout régnait un silence inaccoutumé. Il y a près de deux pieds de neige partout. Le froid ayant gelé l'eau dans les conduits de l'aqueduc, de nombreux porteurs s'occupent de la distribution dans les familles. Les théâtres étaient vides et les plus anciens résidents de Londres ne se rappellent pas avoir jamais rien vu de semblable. Dans le nord, des troupes ont été mises à réquisition pour débarrasser les voies ferrées.

Plusieurs personnes sont mortes de froid dans différentes parties du pays. A plusieurs endroits des trains qui ont été abandonnés sont ensevelis sous la neige et on ne voit que le tuyau de la locomotive. Les dommages causés aux quais par la mer sont considérables. Un bateau qui allait au secours des personnes qui se trouvaient sur un quai à Chaville et 8 personnes se sont noyées.

Palpe.—On parle d'ériger une manufacture de pulpe dans le comté de Charlevoix. M. F. N. Simon qui est à la tête de l'entreprise, se propose d'exporter ses produits en Angleterre où ils serviront à la fabrication du papier.

CALENDRIER. 1881. Janvier. Soleil. Lever Cou 20 Jan. St. Fabien et Sébastien m 7 35 4 46

COURRIER DE ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 22 Janvier 1881.

LA SECTION DU LAC SUPERIEUR.

Lorsque le parti libéral fit une guerre acharnée à sir George Cartier à propos du terminus du chemin de fer canadien du Pacifique, M. Jetté lui demandait de voir le contrat, afin de s'assurer si ce grand homme d'état n'avait pas négligé les intérêts de la province.

Les libéraux profitèrent du moment que les négociations n'étaient point suffisamment avancées pour soulever contre le chef des conservateurs, les électeurs de Montréal, et on lui préféra un homme nouveau qui lui était inférieur en talent et en expérience.

Aujourd'hui, d'après l'arrangement conclu avec le syndicat, le terminus du chemin sera à South East Bay, ce qui permettra au commerce du nord-ouest de prendre la route de Montréal et de Québec. Eh bien que demandent les libéraux? Veulent-ils, comme du temps de sir George, que la province de Québec puisse compter sur le terminus du chemin? Non.

Voilà à quoi se résume le patriotisme et la clairvoyance du parti libéral: tout pour le parti et rien que pour le parti. Qu'on ne nous taxe pas d'exagération en parlant de la sorte, car les faits le démontrent, et du reste l'Electeur l'avouait il y a quelques jours en disant: "L'embranchement du sent Ste Marie nous dispenserait pour toujours peut-être de construire la section au nord du lac supérieur."

Quel mépris des intérêts les plus importants de la province de Québec! Ecoutez ce que disait le Globe, il y a quelques années, et combien sont peu sincères les libéraux dans leur opposition factieuse.

"A part toute autre considération, le fait seul que la ligne traverserait le territoire américain serait un obstacle absolu à ce qu'elle soit destinée à être la grande voie du Nord-Ouest canadien. Ceux qui com manderaient cet embranchement auraient, en peu d'années, le contrôle sur tout le pays. Toutes les relations, tant sociales que commerciales, de la population du Nord-Ouest se noueraient avec un peuple étranger, qui pourrait devenir, à un moment donné, un ennemi. La section du Lac Supérieur est certainement une nécessité politique. Elle sera la ligne la plus courte et, comme route commerciale, paiera de plus en plus, d'une année à l'autre, et deviendra plus tard, une possession de grande valeur."

CALCULS CONTRAICTOIRES.

Les journaux libéraux, en désespoir de cause et à bout de ressources, s'amuse à calculer ce que pesera l'or destiné à la construction du chemin de fer du Pacifique et combien il faudra de tonneaux et de chars pour le transporter.

Le petit enfant qui fait des fours dans le sable n'est pas plus ridicule que ces grands enfants de la démocratie canadienne. L'acte du premier annonce que son intelligence n'est pas développée; l'acte des seconds prouve qu'ils sont dénués de sens commun.

Mardi le journal de l'extraordinaire M. Beaugrand avait un article de fonds intitulé: 336 chars! 3541 tonneaux!! 91.108 hommes." De prime abord nous avons cru qu'il s'agissait d'enfourer dans quelque lieu reculé, loin de la demeure des hommes, les restes putrides de la Patrie, et comme ce journal se vante d'avoir une circulation immense, nous pensions que ses nombreux abonnés se disposaient à accompagner en tonneaux les restes mortels de la défunte.

Point du tout, il ne s'agissait que du Pacifique. Le syndicat devant réaliser par la construction du chemin, 125 millions de piastres, d'après notre ridicule confrère, celui-ci se demande comment il faudra de chars, de tonneaux et d'hommes pour porter cette somme en argent monnayé. Il paraît que c'est très important à savoir, et la Patrie espère bien influencer le vote de la chambre des communes par ses savants calculs. Seulement M. Blake devra lui en vouloir énormément pour ne pas lui avoir fait connaître plutôt des arguments aussi irrésistibles.

Il faudrait, paraît-il, 336 chars, ou 3541 tonneaux.

L'Electeur qui fait les mêmes calculs n'en arrive point heureusement au même résultat; il prétend que les soixante millions qu'on veut donner au syndicat exigeraient seulement dix chars, c'est-à-dire un train ordinaire de fret. Par conséquent pour transporter 125 millions, il faudrait 21 chars. En déduisant le chiffre de 21 de 336, entre la Patrie et l'Electeur il y a donc une écart de 315 chars. Or nos deux confrères nous permettent bien de leur demander lequel des deux a raison. Faudrait-il pour transporter cet or 21 chars ou 336 chars? C'est important à savoir, afin que le syndicat puisse se procurer du matériel nécessaire.

Ce n'est pas tout. L'Electeur a un autre calcul qui devra frapper d'épouvante le peuple de la province de Québec et lui faire prendre le chemin des Etats-Unis. Les 60 millions de piastres du syndicat en billets d'une piastre mis les uns au bout des autres formeraient un longeur de 2202 lieues bien comptées. Comme notre chemin n'aura que 860 lieues, l'argent que nous allons donner courrait presque toute la longueur de billets d'une piastre en les mettant à trois d'épaisseur. Notre confrère ajoute qu'en ne mettant qu'une piastre d'épaisseur cela ferait un ruban de billets de banque qui irait de Québec à Jérusalem.

Certainement que l'intelligence respectueuse de la Patrie et de l'Electeur ne pourrait s'étendre aussi loin, malgré leur épaisseur.

TABEAU A CONSULTER.

(Du Monde.) Voici un petit tableau où l'on peut comparer du regard le mérite respectif, au point de vue national, des différents projets adoptés depuis 1871 pour la construction et l'exploitation du Pacifique: Chartre Allm. 51,500,000 acres de terre à \$2..... \$109,000,000

RADICALISME.

Nous lisons dans le Canadien: La Patrie reproduit du Courrier du soir, feuille radicale, un article dans lequel on lit l'invocation suivante à la liberté: "Viens à nous, pour démolir ces temples qu'on appelle des trénes, occupés par des hommes qui se nomment des rois, image véritable de l'abrutissement; qui abusent de leur pouvoir, qui versent impunément le sang de leurs sujets à leur profit; qui disposent à leur gré de la vie des hommes; accaparent le fruit du travail du pauvre; qui sont l'opprobre de la génération présente, qui tiennent un glaive prêt à nous frapper dès notre premier appel à la liberté."

Nous avons hâte de voir si la presse libérale anglaise va laisser passer, sans protestation, ces sentences si respectueuses pour le royaume. Pour avoir défendu nos libertés religieuses, nous avons été à maintes et maintes reprises accusés de déloyauté à l'égard de la couronne britannique. Lorsque nous avons dû protester contre les empiétements du Marquis de Lorne, le Herald, et ses compères ont failli nous décréter de félonie.

Nous allons voir de quels procédés on se servira à l'endroit de la Patrie. En tous cas, il est intéressant de constater, à quels démagogues est confiée la direction de l'organe du parti libéral.

AVIS AUX MARCHANDS et HOTELIERS. Whisky et Rye en entrepôt chez RAYMOND & FEERÉ.

Tous ceux qui veulent avoir des liqueurs pour les fêtes tels que Gin, Brandy, Bière, Vin de Porto, Sherry, et autres liqueurs peuvent s'adresser au Grand Magasin Général de RAYMOND & FEERÉ. Ils auront complète satisfaction, car leurs boissons sont de la meilleure qualité et à bas prix.

LE COADJUTEUR DE MGR MAC-CLOSKEY.

Nous donnons aujourd'hui des détails biographiques sur Mgr Corrigan, coadjuteur de S. E. le cardinal archevêque de New-York, qui a reçu à la fin de novembre le bref pontifical le nommant évêque de Petra in partibus. Mgr Michel-Augustin Corrigan est né à Newark, le 13 août 1840, de parents originaires du comté de Leinster (Irlande). Il commença ses études au collège Sainte-Marie de Wilmington, et les acheva en 1859 à Emmitsburg. Désigné, avec douze de ses condisciples, pour suivre les cours du collège américain nouvellement fondé à Rome, il passa six années dans la ville

éternelle; il fut ordonné prêtre par le cardinal Patrizzi, le 19 septembre 1863, et reçut le titre de docteur en 1864.

A son retour aux Etats-Unis, envoyé comme directeur au séminaire de Seton-Hall, il ne tarda pas à être nommé supérieur de cet établissement, l'un des premiers de l'Amérique; il n'avait que vingt-huit ans. Cinq ans après, S. S. Pie IX le préconisa évêque de Newark. Mgr Corrigan était alors le plus jeune membre de l'épiscopat catholique du monde entier. Il fut sacré dans la cathédrale de sa ville natale et épiscopale par Mgr Mac'loskey, le 4 mai 1873.—C. du Canada

PUISSANCE DU SOUVENIR.

De l'éducation maternelle.

C'est Mgr Dupanloup qui parle, le 1er juin 1862:

"J'étais alors attaché au clergé de Saint-Roch: c'était en 1836.

"Appelé à bénir un mariage entre d'excellents chrétiens, je fis le discours d'usage; je me souvins encore que, pendant que je le faisais, j'eus une distraction: celui qui me la donnait était un homme grand de six pieds au moins, qui étant resté là seul debout, tout le monde étant assis, me regardait très fixement, et cela, comme il était premier témoin, à trois pas de moi; cette proximité, cette haute taille, ce regard fixé sur moi de si près avaient, vous le comprenez sans peine, appelé un moment mon attention, mais je m'étais débarrassé de cette impression. La cérémonie achevée, je me retirai, les mariés aussi, et je pensais que tout était fini. Pas du tout: le lendemain, à cinq heures du matin, on frappe à ma porte: c'était le marié lui-même qui venait me chercher précipitamment, pour un malade, en danger de mort: ce malade c'était son oncle même, cet homme grand qui, la veille, m'avait si singulièrement distrait. Très-âgé, le froid l'avait saisi à la cérémonie même, et on craignait pour ses jours. Le médecin, immédiatement appelé, l'avait déclaré sans ressources. Je sortis sur-le-champ, et, chemin faisant, pour me renseigner, je fis quelques questions au jeune neveu, qui était venu me chercher. "Monsieur, votre oncle était-il un bon chrétien?" "C'était un bien bon homme, mais nous craignons bien qu'il ait fort négligé ses devoirs religieux." "Est-ce qu'il a quelque idée de la gravité de son état?" "Oui, il ne se fait pas d'illusion." "Est-ce que c'est lui qui désire me voir?" "Oui, quand nous l'avons vu frapper, nous lui avons demandé s'il ne verrait pas volontiers un prêtre. Il ne s'y est pas refusé. Mais lequel? Il n'en connaissait point. Alors, dans un langage un peu à lui: "Celui que j'ai entendu hier, a-t-il dit, me plut, il fera bien mon affaire."

"J'arrivai donc rue Croix-des-Petits-Champs, dans un hôtel garni; car, venu de la province pour assister au mariage de son neveu, il s'était logé à l'hôtel. J'entre; on me laisse seul avec lui; je vis la maladie, ce pauvre vieillard, étendu de tout son long dans ce lit et mourant. Je m'approche de lui, et lui aussitôt me tend la main, sans hésitation, simplement, avec quelque chose de loyal et de très-net. "Je vais mourir, dit-il, et je voudrais faire ce que l'on fait en pareil cas. J'ai soixante-quatre ans... J'ai fait toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, je n'ai jamais pensé à Dieu; mais je ne sais pourquoi... j'éprouve le besoin de ne pas sortir de ce monde sans m'être réconcilié avec Dieu, comme si je l'avais connu."

"Touchez de sa franchise et de son accent extraordinairement sincère: "Eh bien! je vous aiderai, et Dieu nous aidera, lui dis-je, les choses sont faciles avec les hommes droits comme vous!" "Quand j'eus achevé sa confession à l'aide des questions que je lui adressai: "Maintenant, lui dis-je, je vais vous donner une pénitence." "Une pénitence," dit-il en me regardant fixement, "qu'est-ce que c'est que ça? Je n'en ai pas l'idée." Je lui expliquai ce que c'est qu'une pénitence, et je lui dis: "Vous soulevez, offrez vos souffrances au bon Dieu; cela me permettra de vous donner une pénitence facile; vous direz simplement: "Notre Père qui êtes aux cieux. Je vous salue, Marie..." Il me regarde alors du fond de son lit, car tout affaibli qu'il était par l'âge et la maladie, il avait une énergie extraordinaire dans le regard; et me dit: "Notre Père... Je vous salue, Marie..." Qu'est-ce que cela veut dire? Je n'en ai jamais entendu parler." "Vous avez dû savoir cela," lui dis-je; "ce sont les prières les plus belles de la religion; je vais vous aider un moment, je les réciterai moi-même, vous les récitez avec moi, et nous retrouverons tout cela." Et me mettant à genoux au pied du lit et tenant sa main dans mes mains, je commençai. Il me laissa dire les deux ou trois premières invocations du Pater, puis quand je fus arrivé à ces paroles: "Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés..." tout à coup, me serrant la main, et comme se réveillant d'un long sommeil: "Oh! me dit-il, je me souviens de cela..." Oui, je crois que, quand j'étais enfant, ma mère m'apprenait quelque chose comme cela..." Voulez-vous recommencer?" Je recommence, et alors tout à coup, du fond de son âme, du fond de ses entrailles, et de sa vie la plus éloignée, à travers toutes ces batailles et toutes ces guerres qui avaient passé sur sa vie et tout effacé de son âme, voilà que revient vivant à ce vieillard le souvenir de sa mère et des prières qu'elle lui avait apprises, quand il était petit enfant, et voilà que de lui-même il se met à retrouver une à une les paroles; je les vis sortir de son âme, comme si tout cela eût été enfoui, et reparaitait tout à coup à la lumière; et, s'interrompant à chaque verset: "Oh! disait-il, je me souviens..." "Notre Père qui êtes aux cieux..." c'est bien cela; "que votre nom soit sanctifié..." c'est bien cela encore; "que votre règne arrive..." Oui, je me souviens d'avoir recité tout cela l'homme: c'est beau, cette prière!" "Et arrivé à ces mots: Pardonnez-nous nos offenses..." C'est surtout cela, disait-il, dont je me souviens; c'est ce qui m'a rappelé tout le reste; ma mère me faisait dire cela quand j'avais commis quelque faute." Et il acheva ainsi toute

la prière. Et puis il me demanda de la répéter avec moi, et il ne se laissait pas de la redire. Et quand il eût fini: "Mais il y en a une autre, me dit-il; oh! oui, je me souviens que ma mère me disait qu'il y a une Vierge... Attendez... je vais retrouver cette prière... dites-la-moi, et je la reconnaitrai..." Et dès les premiers mots: "Oh! oui, c'est cela..." Je vous salue, Marie..." Et il me prévenait. Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous..." et toutes les paroles lui revenaient dans son âme; et enfin aux dernières paroles: Sainte-Marie, mère de Dieu... il se mit à fondre en larmes.

"Voilà ce qu'avait été pour ce vieillard ces prières qu'une pieuse mère lui avait apprises dans l'enfance; germes précieux, déposés dans son âme et longtemps enfouis; mais enfin, ils étaient là, et au moment suprême, sous un rayon favorable de la grâce de Dieu, ils étaient et devenaient la lumière de sa dernière heure et de son éternité! Enfin, le voyant fatigué, je le quittai, promettant de le revoir bientôt et dès qu'il serait reposé.

"Je lui avais laissé un petit crucifix. Je revins le lendemain à cinq heures du matin. Je demandai de ses nouvelles; son neveu et sa nièce me dirent qu'il avait extrêmement souffert toute la nuit. Je lui demandai comment il allait. "Mais cela va très bien..." Pourtant, repris-je, on me dit que vous avez beaucoup souffert cette nuit?—Il me répondit: "Ils vous ont dit cela... Ils ne savent pas que vous m'avez laissé un consolateur..." Et alors me montrant le petit crucifix que je lui avais donné, et qu'il n'a pas quitté: "Voilà, me dit-il, celui qui me consolait. J'ai redit toute la nuit Notre Père et Je vous salue, Marie..." c'est ce qui fait que je n'ai pas souffert."

Nouvelles Générales.

Chemin électrique.—On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord "du 4 janvier:

Dans la dernière quinzaine de janvier aura lieu la mise en exploitation du premier chemin de fer électrique construit sur le continent. Ce chemin de fer conduit par la plaine de Lichtenfeld, de la ligne d'Anhalt à l'école centrale des Cadets. On sait que M. Corstem, propriétaire, a fourni pour deux ans, le terrain nécessaire. Reste à savoir et dans qu'elle mesure le succès couronnera cette tentative. Dans le monde des hommes compétents, on prévoit que le système des chemins de fer électriques est appelée à un développement rapide.

Une Bonne farce.—Nous avons annoncé la semaine dernière la mésaventure qui est arrivée à un avocat bien connu qui plaidait en Cour d'appel au palais de justice. Un adroit filon s'était glissé dans la garde robe du barreau et lui avait volé son bonnet de fourrure lequel heureusement datait de plusieurs années et ne valait plus grand-chose.

L'avocat en question a été fort surpris de recevoir hier, par l'express, un paquet volumineux pour lequel il fut forcé de payer 75 cents de frais de port. Il ouvrit le paquet qui contenait son casque volé, accompagné de la lettre suivante: "M'sieu l'avocat, "C'est moi qui avait pris vot casque. Je l'ai porté deux jours; mais j'ai été forcé de l'ôter parce que j'étais détre de choses qui m'trouaient par la tête. Ma femme m'a dit qu'il fallait être des idées d'avocat, mais moi j'étais qu'écrit autre chose. Dans tous les cas, j vous remercie du casque. Reprenez le j'en veux plus."

Un honnête employé. L'histoire est connue au palais de justice et ça n'est pas l'avocat qui en rit le moins.—(La Patrie)

En.—Une dépêche d'Artabaska annonce que mercredi après-midi, la maison d'un nommé Etienne Goulet, du 2e rang de Ste. Hélène de Chester, devenait la proie des flammes. M. Goulet était absent. Son épouse avait laissé ses deux petits enfants seuls dans la maison, pour aller quelques instants chez le voisin. Quand elle revint une épaisse fumée s'élevait du toit et l'incendie était déjà avancé. Elle ne put sauver que ses deux enfants qui se poussaient contre la porte pour échapper aux flammes. Tout fut consumé, meubles, provisions, linge, etc. M. Goulet se trouve pour le moment sans autre ressource que la charité publique.

Ville de St. Ours.—Les élections municipales ont eu lieu hier en la ville de St. Ours. Il y avait lutte entre le parti de M. Léon Chapdelaine et le parti de M. Théotime Marchessault. Ce dernier et ses amis ont remporté la victoire par 5 de majorité. Les conseillers élus sont MM. Léopold Duhamel, Antoine Papillon, Hilaire Harpin, Pascal Ménard, Pierre Harpin, fils, Th. Marchessault et Edouard Dupré.

La victoire a été complète du côté de M. Marchessault. La lutte se faisait sur l'action prise par le conseil en Novembre dernier à propos du Marché. Deux Conseillers avec le maire M. Léon Chapdelaine opinèrent pour transporter le Marché dans le haut du village. M. Théotime Marchessault et trois Conseillers voulaient le laisser près de l'Eglise. Cette question a soulevé des difficultés qui ont été épuisées par les contributions et ont séparé les gens de la ville en deux camps. Des poursuites ont eu lieu de la part du parti de M. Léon Chapdelaine pour faire cesser les procédés du Conseil.

Les procédés judiciaires dans ces poursuites ont été suspendus jusqu'après les élections et la lutte s'est faite sur la question de l'approbation ou de la désapprobation des procédés du Conseil. Le verdict a été rendu hier par les électeurs qui ont approuvé l'action du Conseil. M. Léon Chapdelaine et les deux conseillers qui le soutenaient n'ont pas été réélus tandis que M. Théotime Marchessault et les trois conseillers qui ont opiné avec lui pour laisser le marché près de l'Eglise ont été réélus.—Le Sordlois.

Weedon.—A Weedon le 10 janvier courant a eu lieu l'élection des nouveaux conseillers municipaux, MM. Edmond Beaudry marchand, George Biron et George Pâtty ont été élus par acclamation; et lundi le 17 courant M. Norbert Lemay a été nommé maire du conseil et P. N. Blanehet, a été engagé de nouveau comme secrétaire Trésorier.

Full River, Mass.—M. J. L. Sanguinet qui a pris part aux événements de "37" doit faire application au gouvernement pour une pension. Il est à écrire une relation des faits dont il a été témoin, et ses mémoires devront jeter beaucoup de lumière sur les incidents de cette période difficile de notre histoire.—L'Union.

Nouveau charrue.—Nous avons assisté hier à une expérience d'un nouveau modèle de charrue pour chasser la neige avec facilité devant les convois de chemin de fer. M. J. B. Parent, l'inventeur de cette nouvelle charrue, a résolu le problème pour chasser la neige avec facilité devant les convois de chemin de fer.

La nouvelle charrue fait l'office de la pelle: elle ne refoule pas, ne presse pas la neige comme les charrues en usage maintenant, lesquelles très souvent ne peuvent passer à travers quatre ou cinq pieds de neige, mais elle la soulève, la coupe et la rejette de chaque côté de la voie avec une telle facilité que nous n'hésitons pas à dire que la nouvelle charrue passera aisément à travers 7 et 8 pieds de neige. L'expérience à laquelle nous avons assisté hier a été faite sur un petit modèle mais la charrue pour metre devant les chars aura 24 pieds de long et de 9 pieds de hauteur. L'avant de la charrue consiste en une pelle de deux pieds. Le longeur sur toute la largeur de la charrue. En arrière de la pelle il y a un immense couteau qui va en élargissant et fait l'office de diviser et rejeter de chaque côté de la voie. Avec cette charrue plus de retard par la neige.

Nous avons aussi eu occasion de voir les couplets à ressort brevetés, dont M. Parent est l'inventeur. Avec ces couplets il n'est plus besoin, pour tenir les portes fermées, de pesée, poulies cordes et ressorts, choses qui sont souvent en désordre et nécessitent des travaux continuels. Le couplet breveté remplace toutes ces choses. Il a l'avantage de l'économie et de la durée. Nous avons confiance que le gouvernement fédéral et local fera l'essai des inventions de M. Parent et les adoptera au plus vite.—Courrier du Canada.

Hotel.—Des capitalistes canadiens français ont conçu le projet de construire un immense hotel qui occuperait tout l'espace compris entre la place Jacques Cartier, la rue Notre Dame, la rue Claude et la rue LeRoy qui vient d'ouvrir. Par sa proximité des débarcadères des bateaux à vapeur et du terminus du chemin de fer du Nord, on a tout lieu de croire que cet hotel présenterait les plus grands avantages et serait une source de profits pour les promoteurs de l'entreprise. On calcule que les frais de construction seront de \$2,500,000 à \$3,000,000.—Minerve.

Nouveaux Cadets.—Nous apprenons avec plaisir que M. Cyr. Duquet a obtenu le contrat pour la pose de quatre grands cadres aux tourelles d'angle des nouveaux édifices parlementaires. Un seul appareil fera mouvoir les quatre cadres qui auront un diamètre de six pieds; de la rue St. Jean on pourra voir l'heure facilement à celui qui fera face à la rue Ste-Julie. M. Duquet espère pouvoir mettre les cadres en opération pour le 1er mai prochain.—C. du Canada.

Crédit Foncier Franco-Canadien.—Une assemblée préliminaire des officiers de la compagnie pour la division de Montréal, a eu lieu jeudi après-midi, à Montréal, sous la présidence de l'hon. J. A. Chapeau. M. Alf. Prendergast a été choisi comme comptable, et M. Rivard a été nommé commis pour le bureau de Montréal.

Une liste d'évaluateurs a été soumise; le choix du bureau à ce sujet sera connu après la prochaine réunion. Les demandes d'emprunt, offrant les garanties requises, s'élèvent déjà à deux millions de piastres.

La semaine prochaine, aussitôt après la réception, de Paris, des minutes de l'assemblée du bureau principal, la première assemblée régulière aura lieu à Québec, siège de la société.

On nous apprend que les bureaux vont être installés dans l'édifice ci-devant occupé par le musée de géologie, rue St. Gabriel, en face du Champ de Mars.—Minerve.

Disparue.—M. James Donnelly, rédacteur du Franco-Canadien de Saint-Jean, P. Q., est disparu le 1er janvier dernier et n'a pas été revu depuis. Les délégués de Montréal ont été avertis du fait et se sont mis à sa recherche dans cette ville.

Nouvelles Locales. PELLETIERIES PELLETIERIES Capsots pour Messieurs et Dames. Robes de voitures, grises et noires. Gants et mitaines, Loup marin, Loutre. Une quantité considérable de casques en monton de perse, et une variété de manchons.

On s'occupe spécialement de la réparation de pelletteries. F. X. BLANCHET. [Maison Langelier]

Meres! Meres!! Meres! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si en est ainsi allez chercher tout de suite une bouteille de Sirof CALMANT de M. WISNAGRO. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—c'est certain et ne saurait faire le moindre doute il n'y a pas un être au monde qui ayant usé de ce Sirof ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Ses instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le fac-simile de CURTIS & PARSONS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

Toux.—Les Pastilles Bronchiques de Brown sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrouements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles son en usage, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle.

LA GORGE.—Les Pastilles bronchiques de Brown agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la gorge et du larynx—rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles.

LA TOUX, BRÛLE, CATARRH ou MAUX de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez ils se changent en maladie de poumons incurable. Les Pastilles bronchiques de Brown, sont un remède presque infallible contre eux. Il y a des imitations offertes en vente qui sont le plus souvent dangereux. Les véritables pastilles bronchiques de Brown sont vendues en boîte.

Stock à Vendre.

Epiceries, Groceries, Vins et Liqueurs, dans un endroit des plus avantageux pour ce commerce, sur la place du marché.

CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ce bureau. 25 10 80—ac

Le Renoveur des cheveux, de Hall

Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et mettole le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il foutrait à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminentement recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayer de l'Etat du Massachusetts. La popularité du Renoveur des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEVER"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre. Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. C. En vente chez tous les Pharmaciens.

ACTUALITES.

Départ.—L'Abbé Provencier doit partir au commencement de février pour aller en Terre-Sainte.

Assemblée.—Lundi dernier a eu lieu l'assemblée des membres de "l'Assurance Mutuelle contre le Feu" de la paroisse de St. Charles.

A cette assemblée les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante: E. B. Guyon, Magloire Pratte, Adolphe Hébert, Nap. Tétro, Honoré Meunier, Octave Lozeau, J. B. Vohgel fils, Jean Geoffrin et Michel Minette. Noël Gervais, éer., a été de nouveau nommé secrétaire de cette assurance.

Avis.—Bureau des Examineurs.—La prochaine séance du Bureau des Examineurs de St. Hyacinthe aura lieu mardi, le premier février prochain, à l'Académie Girouard de cette ville, à 10 heures A.M. N. Gervais, Secrétaire.

A Ottawa.—L'hon. Premier de Québec, L'hon. Ross et l'hon. Lorange sont à Ottawa. On suppose que c'est dans l'intérêt de notre chemin de fer du nord.

Assurance Stadacona.—L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Stadacona qui est en liquidation, aura lieu à Québec le 1er février prochain.

Théâtre.—C'est Dimanche, le 30 janvier courant qu'aura lieu à l'Hotel-de-Ville la grande représentation théâtrale au profit des pauvres de St. Hyacinthe. Nous espérons que nos amis des paroisses voisines viendront en foule verser l'obole de la charité, tout en s'amusant beaucoup.

Huile de pied de bœuf pour rendre les chaussures imperméables à l'eau.—On sait que l'eau de neige pénètre plus facilement les chaussures que l'eau ordinaire, c'est pourquoi il importe de porter des chaussures imperméables à l'eau. Frottez vos bottes avec de l'huile de pied de bœuf, deux ou trois fois, en ayant la précaution de les faire chauffer avant de vous en servir.

Huile de pied de bœuf pour frotter les sabots et les pieds des cheveux.—C'est hui, le est avantageux pour frotter les sabots et les pieds des chevaux lorsqu'il sont exposés à une longue route pendant la saison rigoureuse de l'hiver; il convient pour cela de leur frotter le sabot et les pieds, au moyen d'une éponge, au moins deux fois par semaine.—Pionnier de Sherbrooke.

Décès.—On annonce la mort du Rév. Charles Tupper, D. D. père de Sir Charles Tupper.

Le comble de L'officé.—On écrit de Buffalo que trois employés du chemin de fer de l'Erie qui se targuaient d'être plus hardis les uns que les autres ont accompli jeudi dernier une prouesse véritablement dangereuse. Il ne s'agissait de rien moins que d'aller poser une affiche sur un pontre qui se trouve depuis quatre ans au milieu de r pides du Niagara, à une quarantaine de mètres au-dessus du pont de Goat Island. Vers deux heures de l'après-midi, les trois compagnons se sont engagés sur la glace. Après de grands efforts, ils ont atteint leur destination et cloué solidement sur la poutre une affiche de 4 pieds

Hardes Faites; Hardes Faites. Le plus bel assortiment de Hardes Faites qui se soit encore vu dans St. Hyacinthe, A vendre à Sacrifice! 200 Ulsters, 300 Over-Coats, 500 Habillements Complets, pour Hommes et



PROVINCE DE QUEBEC.
Municipalité du Comté de Bagot.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

COMTE DE BAGOT.

St. Liboire, 3 Janvier 1881.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par FLAVIEN DUPONT, Soussigné, Secrétaire-Trésorier de la municipalité du Comté de Bagot, que les terrains ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, en la paroisse de St. LIBOIRE, dans la Cour de Comté, au lieu où le Conseil municipal du Comté de Bagot tient ses sessions, LUNDI, le SEPTIEME jour du mois de MARS prochain (1881), à DIX heures du matin, pour les cotisations et charges dues aux corporations dans les municipalités ci-dessous mentionnées, sur les divers lots plus bas désignés à défaut du paiement des taxes auxquelles ils sont affectés et des frais encourus.

Désignation de tous les terrains situés dans la municipalité du Comté de Bagot, à raison desquels il est dû des taxes municipales et scolaires.	Noms des propriétaires tels qu'indiqués au rôle d'évaluation.	Montant des Taxes.
---	---	--------------------

Dans la Municipalité Locale de la Paroisse de St. André d'Acton.

Rang.	No. du lot ou partie de lot et voisins.	Noms des propriétaires	Montant des Taxes.
1 rang	Est No. 17	Lévi Racine, cultivateur	5 23
1 rang	No. 37	Louis Kuentzle, cultivateur	9 60
2 rang	Ouest No. 16	Tons Normandin, cultivateur	9 63
2 rang	Est de Est No. 17	William Stratford, cultivateur	8 41
5 rang	No. 29	Joseph Maurice, cultivateur	12 50
5 rang	No. 38	Eldonard Leclerc, cultivateur	12 90

Dans la Municipalité Locale du Village d'Acton Vale.

Rue	Borné d'un côté par	Noms des propriétaires	Montant des Taxes.
St André	Borné d'un côté par Cédulie Paquin d'autre côté par Cyrille Boudoin, par derrière par M. Renaud	F. X. Lauzon, journalier	6 77
St André	Borné d'un côté par Joseph Ducharme, père, d'autre côté par P. E. V. Mignault, par derrière par la Moose River, cette partie étant la moitié d'une maison et d'un emplacement.	Athanase Jasmajn, journalier	8 60
St Edouard	Borné d'un côté par Léonard Fontaine, d'autre côté par N. H. Dubois, par derrière par N. H. Dubois	Paul Letendre, menuisier	7 72
St Henri	Borné d'un côté par Edward Towley, d'autre côté par Alfred St. Amour, par derrière par C. Rasconi	Alex. Lamarche, menuisier	6 79
St Henri	Borné d'un côté par A. Lamarche, d'autre côté par Joseph Chagnon, par derrière par C. Rasconi	Alfred St. Amour, huissier	6 79
St Jean-Baptiste	Borné d'un côté par Nelson Gray, d'autre côté par C. et F. Rasconi, par derrière par A. Ouellet	Elie Cormier, menuisier	5 81
Et Joseph	Borné d'un côté par C. Laroche, d'autre côté par la rue St. Henri, par derrière par l'ame J. R. Hall	Enchariste Dulmaine, sellier	13 70

Dans la Municipalité Locale de la Paroisse de St. Théodore d'Acton.

Rang.	Description	Noms des propriétaires	Montant des Taxes.
6 rang	Trente acres des Numéros trente-trois et trente quatre du 6me rang d'Acton, borné au Sud par John Valcourt, au Nord le Cordon du 6me et 7me rang du township d'Acton.	François Bonrgault, marchand	3 79
6 rang	Quarante-cinq acres des lots Numéros trente trois et trente quatre du 6me rang du township d'Acton, borné au Sud par Alexis Vaine, au Nord par Adlard Beauclerc	Jean-Bapt. Labonté cultivateur	2 95
8 rang	Cinquante acres du lot No. 25 du 8me rang du township d'Acton, borné à l'Est par Joseph Hébert, à l'Ouest par Cyrille Dubé	Jérémie Morrier, marchand	8 48

Dans la Municipalité Locale de la Paroisse de St. Pie.

Un terrain situé au Grand rang de St. François, en la dite paroisse de St. Pie, en le comté de Bagot, contenant dix-sept arpents de large sur trente arpents de longueur, au nom de George de Boucherville, Ecuyer, avocat de la cité de Québec, tenant devant au chemin du dit rang, derrière au rang de St. Dominique, d'un côté à Jean-Baptiste Champagne et de l'autre côté à Narcisse Boulé endetté en la somme totale de \$140 80

[Signé] F. DUPONT,
Secrétaire-Trésorier de la Municipalité Comté de Bagot.

Province de Québec, — Municipalité du Comté de Rouville.

Je, GRÉGOIRE BOMBARDIER, soussigné, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Rouville, donne par les présentes Avis Public que les terrains ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique suivant les dispositions du Code Municipal, à Marieville, dans le Palais de Justice, au lieu ordinaire des séances du dit conseil, lundi, le septième jour du mois de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, à moins que les taxes et cotisations auxquelles ils sont affectés, tel que ci-après spécifié, avec les frais encourus ne soient plutôt payés, savoir:

- 10. Un emplacement appartenant à John Carden situé au Village de Canrobert, de la contenance de dix-neuf-mille cent vingt-quatre pieds en superficie, et étant le Numéro trente et un (31) du plan et livre de renvoi officiels du dit village de Canrobert, borné en front au chemin du rang St. George, en profondeur à Louis Desforges, d'un côté aux héritiers Joseph Choinière et d'autre côté à Joseph Valin, avec une maison dessus érigée. Taxes dues sur ce terrain. \$3 90
- 20. Un emplacement appartenant à William Carden, situé au village de Canrobert, étant le numéro trente cinq (35) du plan et livre de renvoi officiels du dit village de Canrobert, de la contenance de quatre-vingt pieds de largeur sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné en front à une ruelle, en profondeur à la Fabrique de L'Ange-Gardien, d'un côté à David Maynard, et d'autre côté à Marcel Fleury, sans bâtisse. Taxes dues sur ce terrain. \$1 21
- 30. Un emplacement appartenant à Louis l'aigle, situé au village de Canrobert, étant le numéro quarante-neuf du plan et livre de renvoi officiels du dit village de Canrobert, de la contenance de soixante pieds sur quatre-vingt, borné en front à la route de Cassimir, en profondeur à Flavien Létourneau, d'un côté à Amédée Demers, et d'autre côté à Pierre Roy, avec une maison dessus érigée. Taxes dues sur ce terrain. \$6 13

Donné à Marieville, le cinq de Janvier huit cent quatre-vingt un.
G. BOMBARDIER,
S. T. C. M. C. R.

LES VICTIMES

XII. — Eulalie Roucher.
Au moment où Mme de Civray vit entraîner la famille de Loizerolles, il lui sembla que toute chance de salut s'évanouissait pour elle, et l'affolement de la douleur la prenant, elle fut sur le point de s'écrier : — Et moi aussi, je suis royaliste ! et moi aussi, je crois en Dieu ! Vous m'avez enlevé mon fils, prenez donc ma vie !
La vue de Cécile défaillante l'empêcha seule de se livrer.

La jeune fille ne manquait pas de courage cependant. Elle s'épouvantait plutôt du sort qui menaçait sa tante et son cousin, qu'elle ne s'effrayait de sa propre destinée. Orpheline, elle avait déjà porté tant de deuils. Au contraire, Mme de Civray avait toujours été heureuse. Une fortune immense, une haute situation à la cour tant que le comte avait vécu, la tendresse d'un fils sur qui se reportaient toutes ses espérances, rien ne lui avait manqué de ce qui concourt à faire le bonheur de la vie. Une seule ombre s'étendait parfois sur son cœur, quand elle se heurtait contre la résistance d'Henri à devenir le mari de Cécile. Celle-ci comprenait qu'elle n'était pas aimée ; mais elle appartenait à cette race de femmes que la noblesse de leurs sentiments fait triompher des obstacles placés sur leur route. Elle chérissait Henri d'une façon trop profonde pour ne point croire qu'un jour il se rendrait au vœu de sa mère. Se dévouer à Mme de Civray lui semblait, à cette heure, son unique devoir, et elle le remplissait avec une abnégation et une grâce touchantes. Mais le cœur de la jeune fille venait de subir un double choc, la violence de son angoisse ne lui permettait pas de retrouver toute sa vaillance. Elle tremblait que les misérables qui venaient d'arrêter M. de Loizerolles devinssent, rien qu'en la regardant, qu'elle appartenait, elle aussi, à ces aristocrates dont la guillotine buvait le sang jusqu'à détrempier la terre autour de ses bois rougis.

La force lui manqua subitement ; elle s'abandonna dans les bras de Mme de Civray qui étouffa un cri et jeta autour d'elle un regard éperdu.

— Au même moment, une jeune fille, venue avec une charmante simplicité, s'approcha de la comtesse, tira de sa poche un flacon et le fit respirer à Cécile.

— Ce n'est rien ! dit-elle la faiblesse, l'émotion. — Vous avez raison, mademoiselle, répondit Mme de Civray, une émotion trop terrible. — Connaissez-vous donc la famille de Loizerolles, madame ?

— J'allais lui demander asile... — Moi, reprit la jeune fille, je venais prendre de ses nouvelles, afin d'en donner à son père, qui se trouve en ce moment à la prison Saint-Lazare.

— A Saint-Lazare ! C'est là que des misérables ont conduit mon fils, murmura Mme de Civray avec un sanglot.

La jeune fille parut hésiter, mais la crainte céda vite à un sentiment généreux. Elle regarda Mme de Civray, puis émue jusqu'au fond du cœur par l'expression douloureuse de son regard, elle reprit : — Vous m'avez dit, madame, qu'au moment de l'arrestation des amis de mon père, vous alliez lui demander un asile.

— Oui, mademoiselle. — Avez-vous d'autres connaissances d'autres protecteurs à Paris ?

— Le sais-je ! s'écria douloureusement Mme de Civray. Depuis que j'y suis, je n'entends parler que de prison et d'échafaud. La plupart de nos amis ont fui. Le reste se cache et tente d'échapper aux bourreaux. Où retrouver ceux dont l'appui nous serait indispensable. — Madame, reprit la jeune fille, il se fait tard ; vous n'avez pas, sans doute, de carte de civisme. Prononcez votre nom serait déjà vous condamner. Nulle maison ne s'ouvrira devant vous, car vous êtes suspectes, de l'heure où vous ne prouvez pas que vous patissez avec les tyrans. Si vous le permettez, au nom de ma mère, je vous offrirai une modeste hospitalité.

— Vous, mon enfant, me rendre un tel service, sans me connaître ! — Madame de Loizerolles est votre amie. — Sans doute, mais... — Quant à moi, madame, je me nomme Eulalie Roucher.

Cécile se tourna vivement vers la jeune fille.

— Seriez-vous la fille de l'auteur des Mois ?

— Oui, répondit Eulalie, et j'ai le droit d'être fière plus encore du caractère que du talent de mon père.

— Ma tante, fit Cécile, vous ne pouvez refuser l'offre de mademoiselle ; que deviendrons-nous durant cette nuit ? Nous devons rester libres, si nous voulons revoir mon cousin, votre fils.

Mme de Civray saisit les deux mains d'Eulalie.

— Je remercie Dieu d'avoir mis un ange sur ma route, lui dit-elle.

— Venez vite, madame, reprit la jeune fille, quittons les abords du cimetière, on commence à nous regarder avec défiance. Si simple que soit votre toilette, elle semble encore trop luxueuse aux amis de l'égalité. Les trois femmes hâtèrent le pas.

Avec une grâce charmante, et pour faire oublier à la fois à ses protégés le danger qu'elles couraient encore, et le service qu'elle leur rendait, Eulalie leur parla de sa famille, de l'avenir qui rendrait la liberté aux proscrits.

— D'ailleurs, dit-elle, nous n'en sommes point abîmés séparés. La pensée, les soins journaliers, une correspondance active nous rapprochent de nos chers captifs. Je sais qu'à toute heure du jour le souvenir de mon père nous suit. Et pourrait-il être autrement ? Ne pouvant parler, nous nous écrivions. Il connaît non-seulement nos actes, mais les moindres de nos pensées. Du fond de son cachot il achève mon éducation. Je lui envoie des fleurs, il me retourne des vers. Et si vous saviez, madame, avec quelle joie je confectionne les mets qu'il aime le mieux. Je suis certaine qu'il perdrait l'appétit, si je ne m'occupais plus de sa cuisine. Tout est motif à consolation, à distraction, dans ces prisons horribles. Les captifs s'inventent entre eux. On dîne en ville, de corridor à corridor. Pour vous

apprendre d'une façon complète le régime des prisonniers, je vous lirai des lettres de mon père... Tenez ! il pourrait ne pas être un grand poète qu'il resterait le plus noble, le meilleur des pères ! Quelle tendresse débordée de sa correspondance, en même temps quelle sagesse, quelle résignation à la volonté de la Providence... Mais je ne me borne pas à lui écrire, je le vois souvent, presque chaque jour... — On peut donc pénétrer à Saint-Lazare. Eulalie secoua la tête. — J'y suis entrée deux fois seulement à l'aide d'un déguisement, mais mon père trouve cette audace trop dangereuse, et il m'a défendu de m'exposer de nouveau... Heureusement j'ai trouvé un autre moyen. Il existe un cabaret d'où il est facile d'apercevoir sur des fenêtres de la prison Saint-Lazare. Un grand nombre de parents, d'amis des captifs s'y rendent et, pendant une minute, on échange un regard, un signe, un baiser... C'est du bonheur pour toute la journée... — Ainsi vous croyez que je pourrai voir mon fils ? — Je le prévendrai mon père qui lui-même avvertira monsieur votre fils. — Quand je vous disais que vous êtes un ange ! — La souffrance dilate le cœur, madame. — Oui, mademoiselle, mais seulement quand le cœur est bon.

Chaque mot d'Eulalie ravivait le courage de Mme de Civray ; mais tandis qu'elle cedait à la persuasive influence de la fille de Roucher, elle ne pouvait s'empêcher de songer à cette Jeanne qu'elle avait aimée, et qui venait de vendre pour cinq cents livres la liberté et la vie du fils de sa bienfaitrice.

Enfin Eulalie se dirigea vers la petite porte d'une maison modeste, située rue des Noyers, l'ouvrit avec une clef dont elle avait pris soin de se munir, puis elle dit presque bas à Mme de Civray : — Laissez-moi monter seule, madame, l'escalier est obscur, je vais redescendre à l'instant.

Légère, empressée, elle gravit l'escalier. Mme Roucher qui attendait avec impatience le retour de sa fille, s'élança au-devant d'elle et la serra dans ses bras, avec la joie que l'on éprouve à retrouver un être cher qui a couru des dangers. Tout était si bien parti alors qu'en voyant s'éloigner celle que l'on aimait, on ne savait jamais s'il serait permis de les revoir.

— Mais, dit rapidement la jeune fille, je ne suis pas seule ; j'amène deux femmes que j'ai trouvées proche du logis de Mme de Loizerolles, au moment où l'on entraînait nos meilleurs amis... — Eux aussi, s'écria Mme Roucher. Elle mit un baiser sur le front d'Eulalie. — Tu as bien fait, dit-elle, cela nous portera bonheur de nous dévouer pour autrui.

Une minute après Mme Roucher revenait précédant Mme de Civray et Cécile. — Soyez les bienvenues, dit la femme du poète. Le cœur et la maison vous sont ouverts à la fois. Le malheur a détruit l'égoïsme ; nous pleurerons ensemble ceux que nous avons perdus. Ensemble nous nous réjouirons à la pensée de revoir ceux dont on nous a séparés.

Il fallut peu de temps à Mme Roucher et à sa fille pour disposer la chambre qu'elles offrirent à la comtesse et à sa niece. C'était celle du père de famille. Meublée avec goût, elle était remplie d'ouvrages d'art, d'un piano de ses amis, et garnie d'une nombreuse bibliothèque. Sur le bureau se trouvaient des papiers dont l'appareil désordre avait été scrupuleusement respecté. Des bouquets d'asters bleus remplaçaient deux grands vases.

— Vous voici chez vous, madame, dit Eulalie. Elle embrassa Cécile et se retira. Les deux femmes tombèrent à genoux et pleurèrent.

Elles avaient tant souffert depuis quelques heures, que leur premier besoin était de recourir à Dieu, de verser leur angoisse dans son sein, de lui demander le courage nécessaire pour vider le reste de leur calice, mais en même temps elles le remerciaient d'avoir envoyé au-devant d'elles la fille de Roucher.

La pensée de revoir son fils, de veiller sur lui, de partager les soins dont Eulalie comblait son père, adoucit la douleur de la comtesse. Elle s'endormit, et rêva qu'elle voyait un ange ouvrir toutes grandes les portes de la prison.

Quand elle s'éveilla, il faisait grand jour. La toilette des deux femmes fut vite terminée ; elles quittèrent leur chambre et pénétrèrent dans un petit salon où se trouvait Eulalie.

La jeune fille achevait en ce moment la longue lettre qu'elle destinait à son père. A côté d'elle se groupaient des aquarelles commencées, les œuvres d'Homère qu'elle s'essayait à traduire, des poètes latins dont Roucher lui avait appris à comprendre les beautés. Puis, dans un désordre apparent, des tapisseries éclatantes, des broderies délicates ; des cahiers de musique prouvaient que la fille du chanteur des Mois s'essayait à tous les arts et touchait à toutes les études.

— Comme vous êtes savante ! lui dit Cécile avec une naïve admiration, — Moi ! vous vous trompez, mademoiselle, je comprends combien j'ignore de choses en entendant causer mon père. Il place toute sa joie, et parfois il ajoute toute sa gloire dans les progrès que je fais. Je lis Virgile et je traduis Homère pour lui être agréable, comme je m'applique à ces travaux d'aiguille pour contenter ma mère. Mais vous verrez quelles fines pâtisseries je réussis pour les prisonniers ; j'exécute dans l'art de confectionner les gourmandises que j'envoie à St-Lazare. Est-ce que dans la Bible nous ne voyons pas la princesse l'amar pétrir un gâteau de farine, et dans les contes de fées, les filles de rois laisser leurs anneaux d'or dans la pâte des galettes dorées ? Vous m'aidez, désormais, j'en suis certaine.

En ce moment un ravissant enfant de six ans fit irruption dans la chambre. — Ma sœur ! dit-il, ma sœur ! j'irai avec toi à St-Lazare. Je verrai mon père. Notre mère le permet. Il y a si longtemps que je le désire. Sois tranquille ! je serai très-sage dans la rue, pour ne point attirer l'attention, et quand tu remettras à Nan-

dot le panier renfermant les provisions destinées à notre père, je lui dirai d'un air très-aimable : Bonjour, citoyen. De cette façon je ne serai pas suspect. A continuer.

CALENDRIER.

Le Calendrier Ecclésiastique du Diocèse de St. Hyacinthe pour 1881 en vente à ce Bureau et chez tous les Marchands. 5 CTS.

ALFRED CHOQUETTE

ENTREPRENEUR Menuisier et Charpentier, Village de la Providence, Paroisse de St. Hyacinthe.

Informe le public en général qu'il entreprendra tout ouvrage en bois, tel que Menuiserie et Charpente de toute sorte.

Son vaste établissement est pourvu de toutes les machines les plus récentes mises par la vapeur, ce qui lui permet de faire ses ouvrages à des prix et conditions très raisonnables.

Les travaux qu'il exécute au Monastère du Précieux-Sang, lui permettent de garantir qu'il ne peut être surpassé par aucun autre quant au fini et à la perfection de son travail, et lui ont valu la recommandation du Rév. M. de Lacroix et de tous les connaisseurs.

Décapage, Tournage, Blanchissage et Embouvetage, tout se fait à sa boutique.

Un soin tout particulier est apporté aux commandes considérables comme aux ouvrages de pratique.

Demandez ses prix avant de donner vos commandes ailleurs. 8 juin 1880. a

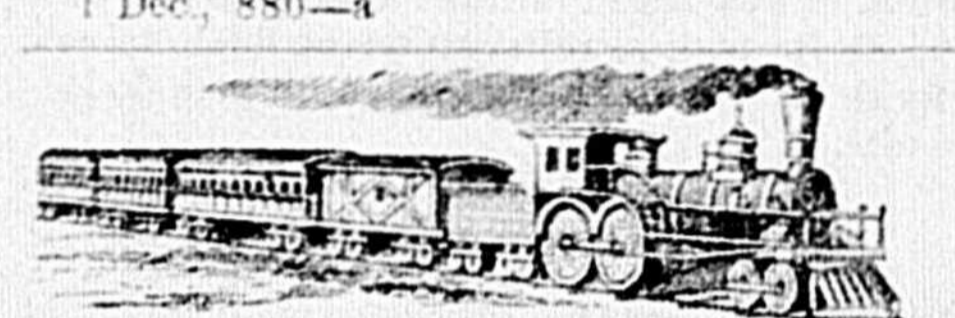
MANUFACTURE DE BOIS DE L. P. MORIN,

RUE ST. JOSEPH, ST. HYACINTHE. [Ancienne place Fliche]

MOULIN A SCIE ET A BARDEAUX

Portes, Chassis, Jalousies, Décapage, Tournage et Moulures de toutes sortes faites sous les plus courts délais avec l'excellent bois sec. Un plaineur embouteilleur et un séchoir à bois ont été ajoutés à l'établissement afin de donner toute satisfaction au public.

M. Morin, vend et achète, également, toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses pour les clients. 1 Déc. 880. — a



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES. A PARTIR DE LUNDI 23 DECEMBRE 1880 Les trains marcheront comme suit :

DEPART.	Mixte.	Malle.	Express.
Hochelaga à Hull.	1 30 a m	8 30 au	5 15 pm
Arrive à Hull.	11 30 "	1 10 pm	8 25 pm
Hull à Hochelaga.	12 10 "	8 10 am	5 05 pm
Arrive à Hochelaga.	10 30 "	12 50 pm	9 15 pm
Hochelaga à Québec.	6 00 p m	3 00 pm	10 00 pm
Arrive à Québec.	8 00 a m	8 55 pm	6 30 am
Québec à Hochelaga.	5 30 p m	10 10 am	10 00 pm
Arrive à Hochelaga.	8 06 a m	5 00 pm	6 30 am
Hochelaga à St. Jérôme.	5 30 p m		
Arrive à St-Jérôme.	7 15 "		
St. Jérôme à Hochelaga.	6 45 a m		
Arrive à Hochelaga.	9 00 "		
Hochelaga à Joliette.	5 00 p m		
Arrive à Joliette.	7 25 "		
Joliette à Hochelaga.	6 00 a m		
Arrive à Hochelaga.	8 20 "		

(Trains locaux entre Hull et Aylmer) Les Trains laissent la Station du Mile-End sept minutes plus tard.

Wagnignettes Chars Palais sur tous les Trains Passagers et élégants Chars Doroitrs sur les Trains de Nuit.

Les Trains pour et d'Ottawa se relieront avec les Trains pour et de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 h P M

Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal. Bureau Général : 13, Carré de la Place d'Armes.

Bureau des Billets, 202, rue St. Jacques. 13 Place d'Armes, Montréal. Vis-à-vis l'Hotel St. Louis, Québec.

L. A. SENEVAL, Surintendant-Général.

MME. L. TROTTIER MODISTE.

Rue Cascades. Bloc Larivière. HARDES POUR HOMMES ET ENFANTS FAITES A DEMANDE ET PROMPTEMENT.

Mme L. Trottier vient d'ouvrir une Boutique de Modiste et Couturière dans le Bloc Larivière, sur la rue Cascades. Elle taille et fait les Hardes d'Hommes et d'Enfants à demande. Elle sollicite l'encouragement du public et promet satisfaction.

Comptant sur ses capacités et sur sa ponctualité, elle invite tout le monde à lui donner une commande, certaine qu'elle pourra les satisfaire. Une commande est vivement sollicitée, 19 Octobre 1880. 3m

MAGASIN ET HOTEL A Vendre ou a Louer Au Village St. Joseph.

Le Soussigné offre en vente ou à louer une maison occupée actuellement par un hôtel et un magasin au Village St. Joseph, près de la station du petit tron, c'est le plus beau site de Vendre ou à louer, c'est un grand commerce.

La maison est grande et fournie de tout ce qu'il faut pour un hôtel, ainsi qu'un magasin, vastes écuries, conrs, etc.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné, RUDOLPHE BAUDRY, St. Joseph de St. Hyacinthe, 27 août 1880. — 4 m-c.

250 Mottes et 80 vers, chromos et cartes roulées avec nom 25cts. 1 81 WEST & CO., Westville, Conn.

H. DELISLE, RELIEUR.

Rue St. Denis, (Bloc Belhumeur) St. Hyacinthe.

Livres, Cahiers de Musique, Brochures, Pamphlets, Livres Blancs, etc., etc., reliés avec soin et promptitude.

AUX PLUS BAS PRIX. St. Hyacinthe, 21 avril 1880. — a6

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente ses moulins à farine avec trois moulages en bon ordre, Smoth patentié ; à carder la laine, 2 foulons, press, etc., etc. à seche, à bardeaux. Ces moulins sont nus par l'eau, et la vapeur à défaut d'eau. L'istance 1 1/2 mille des stations des deux lignes de chemin de fer, Sud-Est et Lac Champlain et St. Laurent ; 1 1/2 mille de l'église de St. Guillaume dans le Township d'Upton.

Aussi vingt arpents de terre en superficie. Conditions de plus faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

JOB L'HEUREUX, St. Guillaume d'Upton. 14 9-80—6mp

TRANSPORT DES MALLS.

BUREAU de POSTE St. HYACINTHE

2 DECEMBRE 1878. MALLS. FERRYERS

DISTRIBUES A.M. P.M.	MALLS.	FERRYERS A.M. P.M.
8 00	Montréal, l'Onest.	
9 45	St. Billaire et la rivier. Chambly	10 00 10 00
8 00	Island Pond	4 00
11 00	Québec	10 00
8 00	St. Damase, St. Dominique, St. Pie.	9 45
9 00	St. Hugues, St. Rosalie, St. Simon.	9 45
00	St. Aimé, St. Bernabé, St. Jédes, St. Louis de Bonsecours.	9 45
11 00	Lapréssation, les Mardi, Jeudi et Samedi.	

Les Lettres enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant la fermeture des malls.

Le bureau de poste est ouvert au public de 8 h A M à 6 h P M, depuis le 1er septembre au 1er Mai, et de 8 h A M à 7 h P M, depuis le 1er Mai au 1er Septembre.

E. L. R. COUILLARD-DESPRES, Maître de Poste. 12-78-ac-25

HOTEL WINDSOR MONTREAL.

Ce superbe hôtel, muni d'élevateurs et de toutes les accommodations les plus nouvelles, tenu sur le plus haut ton, offre de bonnes chambres et pensions pour \$2.50 à 3.50 par jour. L'Hotel Windsor n'est qu'à quatre carres du dépôt du G. T. R., une voiture voyage commodément entre l'Hotel et le Bureau de poste sans charges pour les pensionnaires. Une chambre d'échaffaudons au No. 183 St. Jacques est offerte sans charge aux committ-voyageurs. 11 Oct. 1880. — 3m.

CHEMIN DE FER DE JONCTION DU LAC CHAMPLAIN & ST. LAURENT.

TABLEAU DES HEURES COMMENCANT LUNDI, LE 1 NOVEMBRE, 1880.

MILLES.	STATIONS.	EXPRESS. N° 1	MELE EXPRESS. N° 3
		A.M.	P.M.
	Stanbridge.	6 40	2 45
2 1/2	Bedford.	6 48	2 57
5	Mystic.	6 56	3 10
1			